



DÉCEMBRE 2025

Chères Apremontaises, chers Apremontois,

Repas de Noël – le 13/12/2025 à 12h00 –
Salle communale - Place Gallé - Apremont

Inscriptions et paiements

Le dimanche 07/12/25
18h00-19h00 Salle des fêtes.

Minimum 30 participants.

Menu à 20€ sans boisson

Apéritif
Soupe champenoise et ses mignardises
Entrées
Feuilleté aux noix de pétoncles et sa salade
Mousse de Foie gras de canard et ses toasts
Trou normand (Vodka et sorbet citron)
Plat
Volaille en sauce et son gratin de pomme de terre
Assiette de fromage et sa salade
Dessert
Bûche de Noël maison



Entrée libre – Ne pas jeter sur la voie publique.

ASSOCIATION
BOUGER A
APREMONT.
CONTACTEZ -
NOUS :
06.17.G6.G7.73

Repas de Noël – le 13/12/2025 à 12h00



Inscriptions et paiements : dimanche 07/12/25
18h00-19h00 Salle des fêtes.

Minimum 30 participants.

×-----

BULLETIN DE RESERVATION- NOEL 13/12/2025

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Mail :** _____ @ _____

Nombre de participants : _____ adultes et _____ enfants*.

Formules	Nb
Menu adulte – 20€ hors boisson	
Menu enfant – 10€ hors boisson	
Formule <u>Vegan</u> – 20 € adulte et 10€ enfant – hors boisson	

TOTAL **€** **Mode de paiement** **Espèces – CB -chèques**

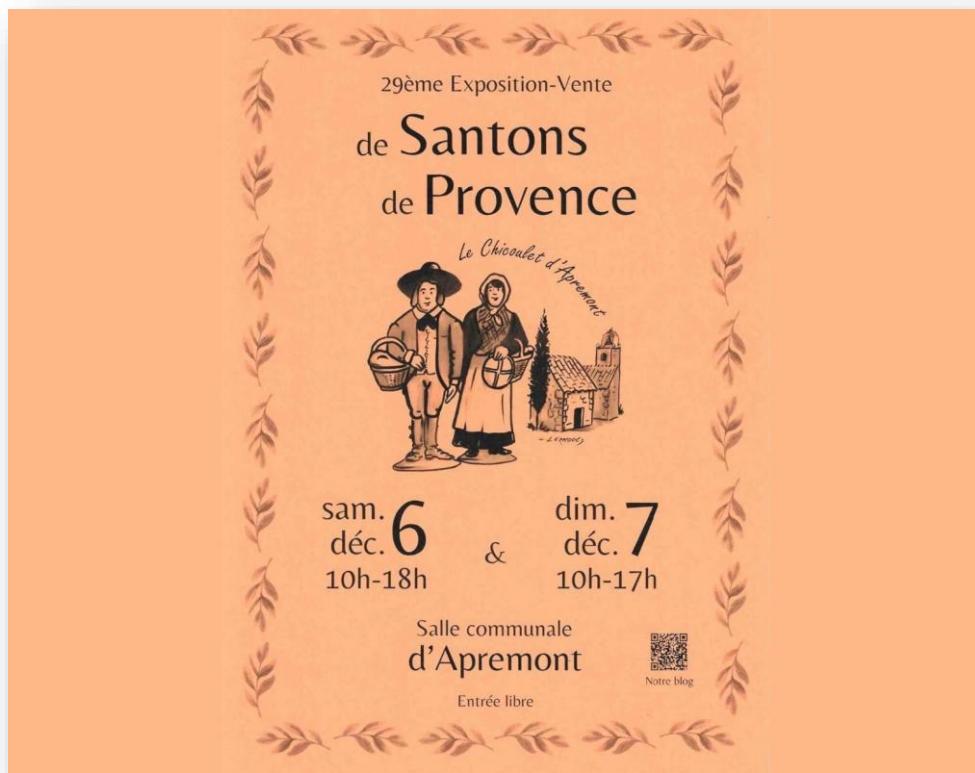
• Santons de Provence



La traditionnelle Expo-vente de Santons de Provence revient cette année !
Rejoignez-nous dans la salle communale de notre village, située Place Gallé, pour un week-end exceptionnel. L'événement aura lieu le **samedi 6 décembre 2025, de 10h00 à 18h00**, et le **dimanche 7 décembre 2025, de 10h00 à 17h00**.

Comme chaque année, vous découvrirez de nombreuses nouveautés, des santons artisanaux et des créations uniques qui évoquent la magie de Noël en Provence. L'entrée est libre, alors n'hésitez pas à venir en famille ou entre amis pour partager cette tradition chaleureuse.

Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir l'univers enchanteur des Santons de Provence. Vous serez les bienvenus !



• Les Contes de Capucine

(Communiqué de la CCAC)



Afin de célébrer les fêtes de Noël,

François DESHAYES

Président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et
Maire de Coye La Forêt

Daniel DRAY

Vice-président de la Communauté de Communes
de l'Aire Cantilienne en charge des services aux usagers

**et toute l'équipe du
Relais Petite Enfance de l'Aire Cantilienne**

vous convient à la fête de fin d'année

LE VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025 DE 9H30 À 11H30

Centre Culturel, 19 bis rue d'Hérviaux à Coye La Forêt
Spectacle à 10h : «Les comptines de Capucine»

SCAN ME!



Je participe

Cliquez ici pour vous inscrire

• Le Relais Petite Enfance

(Communiqué du RPE Lamorlaye)

Quel est son rôle ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public de proximité



Il est gratuit et ouvert à tous. Sa mission principale est de garantir un meilleur accueil des tout-petits sur le territoire en servant de point central d'information, d'animation et de professionnalisation.

Le RPE s'adresse simultanément aux familles, aux enfants et aux professionnels de la garde à domicile. Ses missions sont multiples et définies par la CAF.

Un lieu d'écoute et d'information pour les familles

Il est un point d'information, d'accompagnement et de veille pour les parents. Il informe sur les différentes options disponibles (assistants maternels indépendants, garde à domicile, structures collectives, etc.). Il offre un soutien crucial dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel (contrat de travail, déclarations, droits et obligations d'employeur...). Il assure également une veille juridique constante sur la législation en vigueur (convention collective, droit du travail) pour garantir une information fiable et à jour.

Un appui pour les assistantes maternelles

Le RPE accompagne les assistants maternels dans l'exercice de leur métier et organise des temps de professionnalisation dédiés (ateliers thématiques, conférences). Visant à actualiser les connaissances et à enrichir les pratiques éducatives.

Le service organise également des temps d'éveil collectifs pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles. Ces moments privilégiés (jeux, motricité, comptines, activités créatives) font du RPE un véritable lieu d'accueil et de vie sociale pour les tout-petits.

Pour conclure, le Relais Petite Enfance est un service polyvalent et essentiel qui soutient l'épanouissement des jeunes enfants. Il est à la fois un guide juridique et administratif pour les parents, un lieu de ressources professionnelles pour les assistantes maternelles, et un espace de socialisation et d'éveil pour les enfants. Il assure une cohérence et un soutien constant pour tous ceux qui sont impliqués dans la petite enfance.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre RPE au 03 44 60 93 38

Devenir Assistant Maternel – Un Métier d'Engagement au service de la petite enfance !



L'Assistant Maternel agréé est un professionnel qualifié qui assure l'accueil individualisé des jeunes enfants à son domicile. Il représente une solution de garde fondamentale, reconnue pour sa flexibilité et la qualité de son environnement sécurisant.

Opter pour cette profession, c'est choisir un métier qui combine responsabilité éducative, autonomie professionnelle et contribution directe au bien-être des familles.

Vous êtes le moteur des premiers apprentissages. Grâce à l'organisation d'activités ludiques et éducatives (jeux, comptines, motricité), vous stimulez le développement cognitif et social de l'enfant de manière personnalisée.

Le métier implique une relation de confiance et un partenariat pédagogique constant avec les familles. Vous partagez vos observations et soutenez la cohérence éducative.

Pour exercer, le conseil départemental vous délivre un agrément et vous soutient régulièrement par des visites des puéricultrices de la PMI. Vous organisez en autonomie totale, vos journées, votre planning d'activités et la gestion des contrats de travail (en tant que salarié des parents employeurs).

Le RPE vous accompagne

Vous bénéficiez d'un soutien professionnel garanti via le relais petite enfance (RPE) c'est un lieu d'échange et d'information. Il offre un accès essentiel à la formation continue, au soutien pédagogique, à une veille juridique et à des temps collectifs avec d'autres professionnels (ateliers, conférences).

Ce réseau contribue à la valorisation et à l'évolution de vos pratiques.

Les avantages du métier

Le statut d'Assistant Maternel agréé permet une gestion de carrière particulièrement appréciée :

Vous bénéficiez d'avantages fiscaux, d'une prime d'installation allouée par la CAF et du remboursement de vos frais professionnels. Vous travaillez dans votre propre environnement, ce qui facilite un meilleur équilibre entre vos obligations professionnelles et personnelles.

En conclusion :

Si vous recherchez une profession à haute valeur humaine, exigeant de la pédagogie, de l'organisation et de la bienveillance, le métier d'Assistante Maternelle est fait pour vous ! Il vous offre l'opportunité d'avoir un impact positif et durable sur les premiers pas de la vie d'un enfant.

Ce métier essentiel, est un engagement gratifiant au service des familles et de la société.

• Aire' BUS

(Communiqué de la CCAC)

Mobilité : Nouvelle grille horaire Aire'BUS !

Bonne nouvelle pour tous les usagers ! Depuis le 6 octobre, une nouvelle course vient enrichir la ligne Aire'BUS : elle circule désormais à 07h45, du lundi au vendredi, toute l'année. Ce nouvel horaire permet une arrivée à Roissypole avant 08h30, facilitant ainsi vos déplacements quotidiens vers le centre d'affaires.

La ligne Aire'BUS est disponible 365 jours par an, avec des arrêts et tarifs inchangés, pour votre confort et simplicité. Consultez tous les horaires en ligne :

www.oise-mobilite.fr.

#AireBUS #Mobilités #CCAC #Roissy #Transports

Simplifiez vos trajets avec Aire'BUS, la solution de mobilité pratique et fiable pour vos déplacements vers Roissy !



• Spectacle de Noël

(Communiqué de l'APEIA)



Noël 2025

vendredi 19 décembre

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES INVITE PETITS ET GRANDS À VENIR FÊTER NOËL ENSEMBLE !
UNE FIN D'APRÈS-MIDI CONVIVIALE ET FESTIVE, REFLÉTANT LA MAGIE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

AU PROGRAMME :

⌚ 16H → RÉCITAL DES ENFANTS DANS LA SALLE COMMUNALE
ENCADRÉ PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- GOÛTER
- FIN DE JOURNÉE CONVIVIALE ET FESTIVE APRÈS LE SPECTACLE DES ENFANTS

Chaque enfant devra obligatoirement être sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur après le spectacle.

ANIMATIONS :

- ✓ Distribution de cadeaux par le Père Noël pour l'ensemble des élèves !
- ✓ Coin photo souvenir
- ✓ Buffet sucré et salé, boissons, cocktails et soft
- ✓ Mini boom (musique & danses)
- (clôture prévue à 22H)

PARTICIPATIONS :

TICKET PARTICIPATION GLOBALE

Animations + buffet convivial + soirée

- 5€ par adulte
- 2,50 € par enfant

⚠ LES ANIMATIONS AURONT LIEU SOUS RÉSERVE D'UN MINIMUM DE 20 PARTICIPANTS INSCRITS.

Merci de retourner le coupon ci-dessous avant le vendredi 05 décembre 2025

CONTACT : apeiaecoleapremont@gmail.com



COUPON DE PARTICIPATION



PARTICIPANTS : FAMILLE

- ADULTES :
- ENFANT(S) :

SIGNATURE :

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

• Galette des Rois

Retenez dès à présent la date : **samedi 10 janvier 2026**. L'association "Bouger à Apremont" a le plaisir de vous inviter à partager la traditionnelle galette des rois. Rendez-vous à la Salle des Fêtes (Place Gallé) pour un moment convivial et gourmand. Les conditions de réservation vous seront communiquées dans notre prochain bulletin. Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer cette tradition ensemble !



La fin de l'année approche à grands pas. Dans quelques jours, nous accueillerons une nouvelle année, symbole de renouveau et d'espoir. C'est également une période de fêtes familiales, où l'on partage des moments chaleureux entre proches et amis.



En cette occasion spéciale, le maire et tous les membres du conseil municipal vous adressent leurs vœux les plus sincères : que ces fêtes de Noël soient remplies de joie, de paix et de convivialité.

Joyeuses fêtes à tous !



Horaires d'Ouverture de la Mairie au Public :

Lundi : 09h30 - 11h30 ♦ Mardi & Jeudi : 15h30 - 17h30 ♦ Vendredi : 14h00 - 17h00 ♦ Samedi : 09h30 – 11h30

(les 1^{er} et 3^{ème} du mois)

☎ 03 44 25 35 14 ♦ Courriel : accueil@mairieapremont.fr ♦ Site internet : mairie-apremont60.fr

Monsieur le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous